



Arendt Case Law Forum

Webinar

15 janvier 2025

arendt.com

CONFIDENTIALITY REMINDER

This document is confidential and is intended solely for its recipient.
Do not distribute outside your organisation.





Risque pénal : quelles leçons tirer des décisions récentes pour mieux vous protéger ?

Vos contacts/orateurs



Valérie Braun

Senior Associate
Business Crime



Noémie Haller

Counsel
Employment Law,
Pensions & Benefits
Business Crime



Jean-Luc Putz

Partner
Business Crime
Employment Law,
Pensions & Benefits

Introduction



■ Importance du risque pénal

■ Pression pénale en hausse

■ 2023

- Police 40.293 affaires | + 6,42 %
- CRF 44.519 déclarations
- Justice 3.300 personnes condamnées

Extorsion ou pourparlers légitimes



- **Cession de droits par un salarié sur deux logiciels stratégiques contre 10% du capital social d'une valeur de 15.000 EUR.**
- **Après sa démission, le salarié propose de revendre ses parts sociales pour 189.000 EUR.**
- **La société l'accuse d'extorsion en raison de la rétention présumée des codes sources.**
- **Tentative d'extorsion (non) :**
 - Ni violence ni menace suffisante n'ont été prouvées ; la lettre d'intention contenait des propositions commerciales sans pression coercitive
 - Différend contractuel, relevant du droit civil, et non du droit pénal

➤ ***Acquittement***

La théorie du « salarié coopérateur »

- **Affaire des services « d'escort » ;**
- **Responsabilité pénale des salariés pour avoir participé à l'infraction commise par leur employeur**
- **Co-auteurs pour proxénétisme et traite des êtres humains**
 - Participation, en connaissance de cause, « par un fait quelconque » à l'activité illégale
 - Même sous forme d'un contrat de travail régulier et conforme au droit national
- **Blanchiment**
 - En profitant, sous forme de leur salaire, du produit de l'infraction, les salariés ont commis du blanchiment

Exercice d'une activité non autorisée & escroquerie



- **Activité de gestionnaire de fortune ; 180 clients fraudés**
- **Responsabilité des personnes qui ont travaillé pour la structure**
 - **Responsabilité pénale**
 - Activité exercée à titre professionnel
 - Complicité des faits en connaissance de cause
 - Exercice illicite d'une activité soumise à autorisation
 - Escroquerie – uniquement pour les clients avec lesquels ils étaient en contact
 - **Responsabilité civile**
 - Responsables envers les clients pour les pertes des investissements

Responsabilité civile solidaire en cas de blanchiment

- **Détournement par un employé de banque, de 1,8 millions d'euros, transférés sur des comptes détenus par le prévenu**
- **Contestation de la connaissance de l'origine délictueuse des fonds**
- **Application de l'article 50 du Code pénal: responsabilité civile solidaire des individus condamnés pour une même infraction**
- **Extension de ce principe à l'infraction de conséquence -> blanchiment**
- **-> Approche très large quant à l'élément moral du blanchiment**

Calomnie et droit de défense de l'employeur



■ **Ancien salarié contacte activement des clients pour proposer les services de sa propre société**

■ **Réaction de l'employeur : information à ses clients de la violation de la clause de non-concurrence par le salarié**

■ **Plainte de l'ancien salarié pour calomnie et diffamation de son ancien employeur**

- Intention méchante / intention de nuire de l'employeur ? (non)
- Impact de la contestation de la validité de la clause de non-concurrence ? (non)

➤ ***Acquittement***

Escroquerie, fraude informatique et blanchiment

- **Détournement frauduleux de plus de 2 millions € au préjudice de la CNS**

- **Deux couples ont été poursuivis: 3 condamnations + 1 acquittement**

- **Responsabilité pénale**

- L'employée de la CNS: escroquerie, fraude informatique et blanchiment
- L'époux et l'ami d'enfance: escroquerie et blanchiment

- **Peines**

- L'employée: 7 ans d'emprisonnement (4 ans sursis) + 2.000,- €
- L'époux et l'ami d'enfance: 5 ans d'emprisonnement (3 ans sursis) + 2.000,- €

- **Responsabilité civile**

- Solidarité entre l'employée et son époux: environ 450.000,- €
- Solidarité entre les trois prévenus: environ 1,6 millions €

Escroquerie fiscale



■ « Optimisation » fiscale pour consultants informatiques

- Dénonciation par les autorités belges : 288 dossiers concernés
- Enquête au Luxembourg : 98 dossiers concernés
- Sommes détournées via des structures offshore

■ Responsabilité pénale

La fraude fiscale dite 'simple'	Obtention volontaire d'un avantage fiscal indû	Sanction administrative, 10 à 50 % des impôts éludés
Fraude fiscale aggravée	Montant > 25 % de l'impôt annuel dû, sans être inférieur à 10.000 euros	Emprisonnement 1 mois – 3 ans Amende de 25.000 euros à 6 x impôts éludés
Escroquerie fiscale	Montant significatif, en montant absolu ou en rapport avec l'impôt annuel dû Emploi systématique de manœuvres frauduleuses	Emprisonnement 1 mois – 5 ans 25.000 euros à 10 x impôts éludés

■ Responsabilité civile

- Frais de gestion interne & frais d'avocat de l'administration ?

Faux et usage de faux



■ **Falsification de fiches de salaire et d'avis de crédit pour obtenir un prêt bancaire de 10.000 EUR.**

■ **Refus de la banque en raison de doutes sur les documents.**

■ **Faux et usage de faux (oui) :**

□ Les documents falsifiés sont considérés comme susceptibles d'induire en erreur et de causer un risque de préjudice

■ **Tentative d'escroquerie (oui) :**

□ Les manœuvres frauduleuses et l'intention de tromper la banque pour obtenir un crédit sont établies, même si la tentative a échoué grâce à la vigilance de la banque

➤ **Peine d'emprisonnement de 12 mois et à une amende de 1.000.- EUR**

Vos contacts/orateurs



Valérie Braun

Senior Associate
Business Crime
valerie.braun@arendt.com
+352 40 78 78 265



Noémie Haller

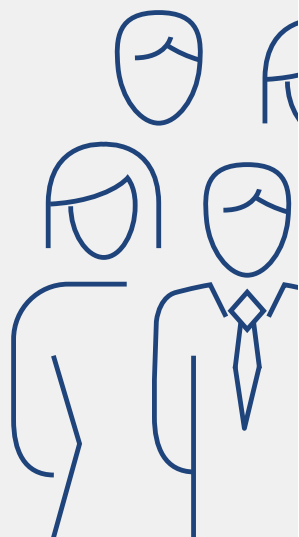
Counsel
Employment Law, Pensions & Benefits
Business Crime
noemie.haller@arendt.com
+352 40 78 78 93 43



Jean-Luc Putz

Partner
Business Crime
Employment Law, Pensions & Benefits
jean-luc.putz@arendt.com
+352 40 78 78 86 20

Prochain Midi de l'Entreprise



Save the date

-

22 janvier à 12h30

-

**Les atteintes à la réputation de
votre entreprise : anticiper,
prévenir, réagir**

